

I / Analyse historique et prospective

1. France : tenue de rigueur imposée

Éric Heyer et Hervé Péléraux

Quand, à l'été 2007, les prémices de la crise financière se sont manifestées avec les premières faillites de fonds d'investissement impliqués dans les crédits *subprime*, les économies développées sont entrées dans une phase de crise inédite, en ampleur et en durée, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. La crise financière a rapidement pris un caractère systémique et la défiance a gagné les acteurs du marché interbancaire, paralysant par ricochet le financement des activités privées. Ces désordres financiers ont été particulièrement néfastes quand ils se sont transmis à l'économie réelle, l'entraînant dans une récession sans précédent depuis la Grande Dépression des années 1930.

Mais, contrairement au « laisser-faire » initial et aux réactions protectionnistes d'avant guerre, les autorités politiques et monétaires ont cette fois réagi rapidement et vigoureusement, par des plans de sauvetage des banques notamment, pour contrecarrer la mécanique récessive. En laissant jouer les stabilisateurs automatiques et en mettant en place des plans de relance concertés, les gouvernements ont stoppé de déclin de l'activité quand dans le même temps les politiques monétaires ultra-accommodantes et le sauvetage d'établissements financiers en faillite parvenaient à circonscrire l'incendie financier.

En France, la récession a débuté au deuxième trimestre 2008, d'abord sous l'effet de la montée des prix de l'énergie durant la phase de croissance précédente, puis des répercussions de la crise

financière. En comparaison des récessions précédentes de la période d'après guerre, la chute du PIB a été vertigineuse : $-4,3\%$ sur un an au premier trimestre 2009, contre $-2,7\%$ au plus fort de la récession de 1975 et -1% en 1993. L'enclenchement de la récession à un rythme voisin de celui de 1929 témoignait d'ailleurs de la gravité de la crise qui, sans l'intervention des politiques économiques et le jeu des stabilisateurs automatiques, se serait probablement poursuivie comme à l'époque (graphique 1).

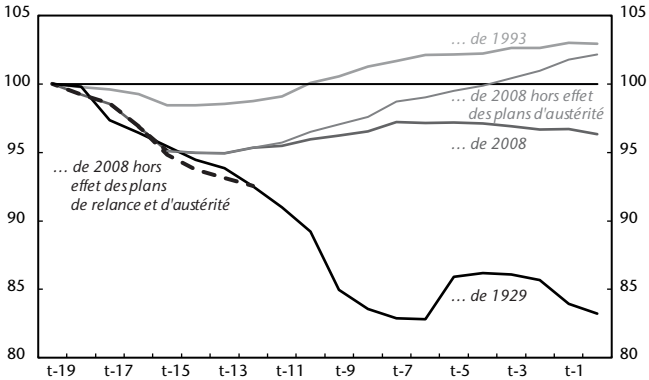
La contrepartie de ce soutien a été une montée rapide de l'endettement et des déficits publics dans l'ensemble des pays industrialisés. En France, le déficit public s'est creusé de plus de 4 points entre 2008 et 2009 pour atteindre $7,6\%$ du PIB, et il s'élevait encore à $4,8\%$ en 2012, engendrant un gonflement de la dette publique de 20 points de PIB entre 2008 et 2012 à 90% .

Cette dégradation des soldes publics n'est pas spécifique à la France. Face à l'inquiétude des marchés craignant des défauts de paiement sur la dette souveraine des pays de la zone euro les plus en difficulté et en réponse aux injonctions de la Commission européenne, les États membres se sont lancés dans des politiques drastiques d'assainissement budgétaire. En France, la politique budgétaire est devenue restrictive dès 2010, quand les plans de relance ont fait place à un resserrement budgétaire (voir « La place de l'État dans l'économie », p. 32). Le caractère restrictif de la politique économique s'est ensuite accentué, avec une impulsion budgétaire négative de 2 points de PIB en 2011 et de 1,5 point en 2012. Au total, durant les trois dernières années, la restriction a atteint un niveau inégalé sur les quarante dernières années, soit près de 4 points de PIB en cumul entre 2010 et 2012, contre 3 points au maximum lors de l'assainissement budgétaire imposé par le traité de Maastricht dans la seconde moitié des années 1990.

Ces tours de vis budgétaires n'ont pas été propres à la France. Outre les États-Unis et le Royaume-Uni, les États membres de la zone euro, y compris l'Allemagne, ont mis en place des politiques d'assainissement. À l'effet restrictif interne de l'impulsion négative nationale, s'est ainsi ajouté un second effet récessif venu de l'extérieur et résultant du freinage de la demande adressée par les principaux partenaires commerciaux de la France menant la même politique. La stimulation extérieure, qui expliquait en partie le rebond d'activité en 2010, s'est donc affaïssée. Elle s'est quasiment évanouie en 2012, moins sous l'effet du ralentissement de la croissance mondiale

Graphique 1. Évolutions comparées du PIB par tête pendant les crises...

t=2012t4, indice 100 en t-19



Sources : Comptabilité nationale, P. Villa, calculs et prévisions OFCE.

que de la récession en Europe qui constitue 60 % des débouchés français à l'exportation.

Depuis quatre ans, la trajectoire conjoncturelle de l'économie française subit les effets de la politique budgétaire, avec d'abord la politique de relance qui a interrompu la récession en 2009, puis la politique de rigueur engagée en 2010 ayant mis fin au rebond précédent. Tous les indicateurs conjoncturels portent la marque de cette séquence en « *go and stop* », tant les données qualitatives issues des enquêtes de conjoncture que les données quantitatives « dures ».

Comme lors des précédentes sorties de crise — 1993, 1997 et 2003 —, le climat des affaires dans l'industrie et les services s'était nettement redressé après son point bas atteint au cœur de la récession, et avait même retrouvé des niveaux annonciateurs d'une trajectoire de croissance soutenue. Mais l'embellie aura été de courte durée et le climat des affaires s'est violemment retourné à l'été 2011, préfigurant la rechute conjoncturelle que traverse l'économie française depuis la seconde moitié de 2011.

Ces chocs conjoncturels vus sous le prisme des enquêtes de conjoncture se sont traduits concrètement dans les données quantitatives. La situation de l'industrie est un exemple

emblématique des effets des politiques de soutien/restriction conduites depuis 2008. Durant la récession, la production s'est effondrée d'environ 20 % entre son point haut de la mi-2008 et son point bas du début 2009. Le rebond impulsé par la relance a été vif, et évoque celui qui s'est dessiné après la récession de 1993. Mais, comme à l'époque, la mise en place de politiques budgétaires restrictives a cassé net la reprise et provoqué un retour en arrière.

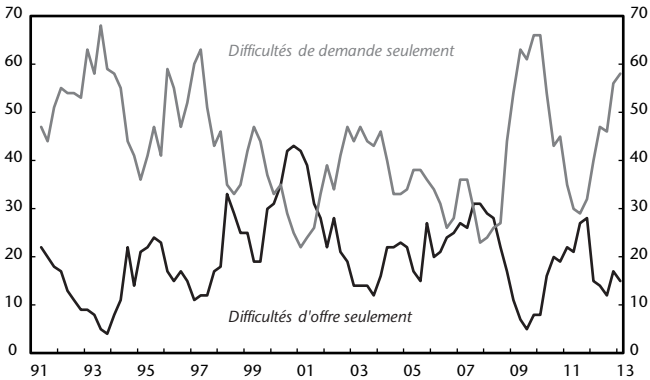
Corollaire du dévissage de la production, des surcapacités de production se sont formées pendant la récession, avec une chute du taux d'utilisation des capacités de production. Ce taux, qui mesure dans l'industrie la proportion du capital productif installé effectivement en activité, s'est fortement réduit en 2008-2009, marquant un record à la baisse depuis trente ans. La productivité moyenne du travail, sous l'effet de la diminution de la durée du travail et du recours au chômage partiel, a suivi une trajectoire similaire. La sous-utilisation des ressources productives durant les phases de crise est par nature temporaire, car les phases de reprise permettent de résorber ces capacités excédentaires. C'est bien ce qui s'est produit dans le courant de 2009, avec la remontée conjointe du taux d'utilisation et de la productivité du travail, et la perspective d'un retour à terme à une utilisation normale des facteurs de production. Mais la rechute conjoncturelle de la mi-2011 a interrompu le processus.

L'existence de surcapacités de production est cohérente avec les déclarations des entreprises qui, à l'enquête trimestrielle dans l'industrie, déclarent majoritairement être contraintes par la demande et non pas par l'offre (graphique 2). La contraction des marchés, tant internes qu'externes, durant la récession avait naturellement fait pencher la balance vers les entreprises éprouvant des difficultés de demande, la part de celles déclarant des difficultés d'offre devenant marginale. La réanimation de l'activité dans le courant de 2009 avait ramené les difficultés de demande à un niveau comparable à celui des difficultés d'offre, ce qui était le signal d'un rétablissement de la conjoncture comme à la fin des années 2000 ou en 2007. Mais les politiques de rigueur menées en France et en Europe ont conduit à la résurgence des difficultés de demande qui, pour 59 % des entreprises, bloquent actuellement la production.

La situation financière des entreprises porte la marque des désordres précédemment identifiés. L'accumulation des sur-

Graphique 2. Freins à la production dans l'industrie

En %, CVS

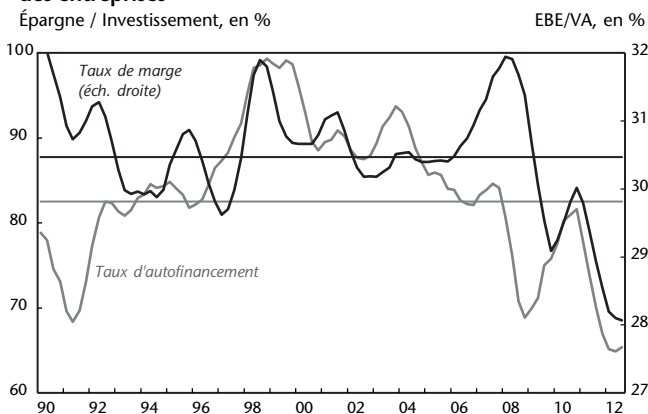


Sources : INSEE.

effectifs durant la récession a dégradé la productivité du travail et alourdi les coûts salariaux des entreprises. Le taux de marge s'est donc replié, passant largement sous ses plus bas des vingt dernières années (graphique 3). Le signal de l'amorce de sa normalisation a été donné en 2010, quand la restauration de la productivité s'est enclenchée. Le répit a toutefois été bref et le taux de marge a subi un nouvel à-coup baissier en 2011 avec le retournement de l'activité qui a interrompu cette dynamique vertueuse.

L'évolution de l'investissement des entreprises est intimement liée aux observations précédentes. Sous l'effet de la contraction des débouchés, de la dégradation de la situation financière des entreprises, contraintes de supporter les coûts des surcapacités, et du durcissement des conditions de crédit pendant la crise financière, les dépenses d'investissement ont fortement chuté durant la récession, $-13,7\%$ en 2009. Puis à la faveur du rebond conjoncturel l'investissement s'est redressé avec un rythme de croissance soutenu en 2010 et en 2011 (respectivement $+6,4\%$ et $+5,3\%$), rythme proche de celui enregistré lors des grandes phases d'accumulation de ces trente dernières années. Le retournement conjoncturel de 2011-2012 a cassé net cet élan et les dépenses d'investissement se sont à nouveau

Graphique 3. Taux de marge et taux d'autofinancement des entreprises



Sources : INSEE.

contractées en 2012 (-0,8 %), bridées par la politique de rigueur, la remontée des surcapacités et la dégradation des taux de marge et d'autofinancement.

La situation sur le marché du travail reflète aussi l'interruption du processus de reprise en 2011, quand la reprise des flux d'embauches s'est interrompue au moment où les sureffectifs se gonflaient à nouveau dans les entreprises et que le chômage reprenait sa hausse après l'amorce d'une décrue en 2010 et dans la première moitié de 2011.

Du côté des ménages, la confiance est déprimée depuis trois ans, largement en dessous de son niveau de longue période. Le rebond consécutif à la récession s'était pourtant amorcé, mais a tourné court quand les perspectives d'un alourdissement de la pression fiscale se sont concrétisées. La multiplication des plans sociaux, l'augmentation du risque de chômage, la stagnation du pouvoir d'achat et les annonces régulières d'un renforcement de la rigueur ont donc anéanti les espoirs d'une amélioration de la situation individuelle des ménages. Pour la première fois depuis 1984, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) s'est contracté (-0,1 %). Ramenée en unités de consommation, la baisse est plus sévère, avec une chute de -1 %.

La croissance entravée

Le principal facteur de l'étouffement de la reprise à la mi-2011 est la politique d'austérité mise en place en France et en Europe dès 2010, puis accentuée en 2011 et en 2012 (tableau 1). Les effets de cette politique de rigueur sont d'autant plus marqués qu'elle est générale dans l'ensemble des pays de la zone euro. Les effets restrictifs internes se cumulent avec ceux qui résultent du freinage de la demande adressée par les partenaires européens. Cela est à l'origine du déficit de croissance, avec un freinage apparent dès 2010 (-0,7 point), freinage qui s'est accentué en 2011 et en 2012 (respectivement -1,5 et -2,0 points) du fait de l'intensification de la rigueur et de l'existence de multiplicateurs budgétaires élevés. En effet, la mise en place dans une période de basse conjoncture, de politiques de restriction budgétaire appliquées simultanément dans l'ensemble des pays européens et alors que les marges de manœuvre de la politique monétaire sont très faibles (taux d'intérêt réel proche de zéro), concourt à élever la valeur du multiplicateur. Il existe d'ailleurs aujourd'hui un consensus large sur le fait que les multiplicateurs budgétaires à court terme sont élevés d'autant plus que le plein-emploi est encore hors d'atteinte.

Au frein budgétaire est venu s'ajouter l'effet de conditions monétaires restrictives : l'assouplissement de la politique monétaire — visible notamment dans la baisse des taux d'intérêt directs — est loin d'avoir compensé l'effet négatif sur l'économie du durcissement des conditions d'octroi de crédit ainsi que de l'élargissement du *spread* entre les placements publics, sans risques, et les investissements privés. Au total, en prenant aussi en compte l'effet de la remontée du prix du pétrole après la récession, la croissance spontanée de l'économie française aurait été de 2,6 % en moyenne au cours des trois dernières années. La réalisation de ce potentiel aurait conduit à la poursuite de la résorption des surcapacités de production et finalement à l'élimination du scénario de retournement à la baisse de l'économie qui s'est effectivement réalisé.

Les capacités de production de l'économie française paraissent ainsi abondantes et seraient à même de soutenir une reprise de l'activité si celle-ci n'était pas étouffée par les politiques de rigueur généralisées menées en France et en Europe. La prolongation de la crise pose la question de la possibilité pour l'économie

française de maintenir longtemps une capacité de rebond spontanée de 2,6 % l'an. Cette question renvoie à l'estimation de l'« écart de production », qui sépare la production effective de la production potentielle.

Tableau 1. Les freins à la croissance en France au cours des années 2010-2014

En point de % de PIB

	2010	2011	2012	2013*	2014
Croissance du PIB	1,7	2,0	0,0	-0,2	1,2
Impact sur le PIB dû...					
... aux évolutions du pétrole	-0,1	-0,2	-0,5	-0,1	0,0
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,1	-0,2	-0,3	-0,1	0,0
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0
... aux politiques d'austérité	-0,7	-1,5	-2,0	-2,6	-1,4
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,5	-1,2	-1,3	-1,8	-0,8
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,2	-0,3	-0,7	-0,8	-0,6
... aux conditions monétaires	-0,3	-0,1	-0,2	0,0	0,0
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,2	-0,1	-0,2	0,0	0,0
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Acquis	0,5	0,8	0,1	-0,1	0,0
Rythme de croissance spontanée hors chocs	2,3	3,0	2,6	2,6	2,6

*Prévisions OFCE.

Sources : INSEE, calculs OFCE.

Quelle reprise spontanée pour l'économie française ?

Afin de répondre à cette question, il est nécessaire de s'interroger à propos de l'incidence de la crise sur le niveau de la production potentielle et sur son taux de croissance.

À niveau de production potentielle inchangé, le taux de croissance potentiel détermine le calendrier de convergence de la production effective vers la production potentielle et donc la vitesse de fermeture de l'écart de production. Selon nos évaluations, la croissance potentielle s'est infléchie depuis 2007, pour plus de la moitié sous l'influence de facteurs démographiques (-0,3 point par an) liés au ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler. Ensuite, la croissance de la productivité tendancielle s'est, selon nos estimations économétriques, affaïssée de 0,2 point par an depuis la récession. La dépression de l'investisse-

ment depuis 2008, qui a probablement ralenti la diffusion du progrès technique au sein des entreprises, peut rendre compte de cette perte d'efficacité de la combinaison productive et expliquer une part du ralentissement de la productivité autrement que par les délais d'ajustement de l'emploi. Au total, le rythme de la croissance potentielle aurait perdu 0,5 point entre la période avant crise (2000-2007) et aujourd'hui, pour s'établir à 1,4 %.

Le taux de croissance potentiel étant déterminé, l'interrogation majeure pour dessiner le scénario spontané de sortie de crise est relatif à l'effet de la récession sur le niveau de la production potentielle.

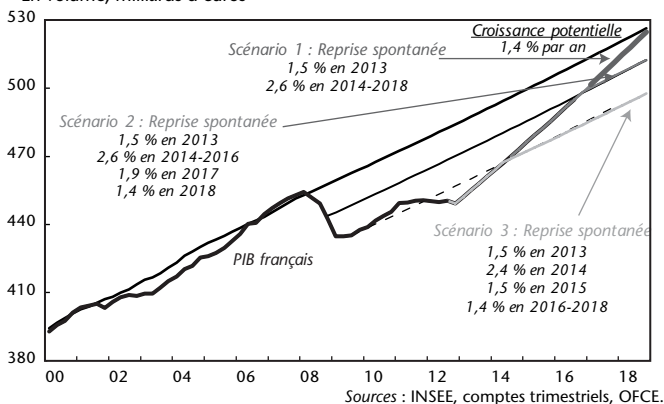
Au-delà des problèmes de mesure, il est probable que la production potentielle n'est pas sortie indemne du choc récessif de 2008-2009. Les fermetures d'unités de production sans repreneur peuvent être assimilées à des destructions de capacités de production, la chute de l'investissement a entamé la capacité d'offre des entreprises, et la montée du chômage de longue durée a probablement rendu une part grandissante de la main-d'œuvre plus difficilement réinsérable sur le marché du travail en cas de reprise.

Celle-ci n'étant pas observable, son estimation ne peut que résulter d'hypothèses. Une première hypothèse consiste à supposer que les pertes de production accumulées depuis 2008 sont d'origine conjoncturelle et que la crise n'a pas eu d'impact sur le niveau de la production potentielle. C'est le scénario le plus favorable, car il préserve la capacité de rebond spontané de l'économie française (2,6 % par an à l'horizon de 2017), au vu de l'important écart de production négatif qu'il sous-tend (graphique 4, scénario 1).

Le cas le plus défavorable consisterait à supposer que les pertes de production engendrées par la récession sont définitives et que la référence n'est plus le potentiel précédent, mais un potentiel amputé d'une « marche d'escalier » vers le bas (scénario 3). En partant du point bas atteint après la récession, une telle hypothèse n'annule pas tout potentiel de rebond, mais en limite considérablement l'ampleur au vu du faible écart de production négatif qui lui est associé. En effet, elle implique la convergence quasi immédiate de la production vers son niveau potentiel et, partant, l'absorption rapide des réserves de main-d'œuvre non inflationnistes. Par rapport à l'hypothèse précédente, la production rejoindrait son potentiel dès 2014.

Graphique 4. Quelle reprise spontanée en France ?

En volume, milliards d'euros



Le freinage lié au franchissement du potentiel serait alors perceptible dès cette année-là (2,4 contre 2,6 % dans l'hypothèse précédente) et s'accroîtrait à l'horizon 2017 : la croissance spontanée tomberait à 1,5 % en 2015 et s'établirait à 1,4 % les deux années suivantes.

Enfin, une hypothèse intermédiaire, fondée sur une analyse historique, peut aussi être considérée. Elle suppose une perte définitive de production engendrée par la récession, équivalant à la moitié de la « marche d'escalier » (scénario 2). Ici, la croissance spontanée de sortie de crise peut être plus durable que dans le cas précédent et l'effet de freinage exercé par le franchissement du potentiel n'intervient qu'à partir de 2017 (1,9 % contre 2,6 % dans l'hypothèse la plus favorable). Cette hypothèse, que nous reprenons également à notre compte, nous conduit à retenir le scénario 2. Elle revêt un caractère nécessairement conventionnel, mais elle laisse subsister un écart de production négatif compatible avec le diagnostic établi auparavant sur l'abondance de capacités de production inutilisées. En tous les cas, la troisième hypothèse, celle d'une perte irrécupérable de production après la récession, est peu vraisemblable car le faible écart de production négatif qu'elle sous-tend serait contradictoire avec le niveau du chômage et son écart avec le chômage

structurel, de la productivité, du taux d'utilisation des capacités de production et, au final, avec le ralentissement des prix.

Le choix d'une hypothèse sur l'ampleur de la marche d'escalier engendrée par la récession et sur le rythme de croissance potentielle a finalement peu d'importance sur l'évaluation de la croissance spontanée à court terme. Elle n'en a pas pour 2013, puisque, même dans le cas le plus défavorable (scénario 3), il existe un écart de production négatif, qui, alors qu'il est faible, offrirait une marge de rebond. Les hypothèses ne discriminent pas non plus la croissance spontanée associée aux scénarios 1 et 2 en 2014. Seul le scénario 3 se démarque des précédents, avec un rebond spontané de 2,3 % l'année prochaine contre 2,6 %. En revanche, les configurations précédentes vont modeler la trajectoire de l'économie française après 2014, en particulier l'hypothèse n° 3 avec un épuisement rapide de la capacité de rebond, étouffée dès 2015 par la faiblesse du potentiel.

La chape de plomb budgétaire

En sous-régime depuis 2010, l'économie française conserverait donc, à la fin 2012, un potentiel de rebond important, 2,6 % par an. Un premier facteur de déviation par rapport à ce sentier de référence provient de la poursuite des politiques d'austérité conduites en France, qui conduiraient à amputer la croissance du PIB de 1,8 point en 2013 et de 0,8 point en 2014.

Ensuite, comme on l'a déjà souligné, les partenaires commerciaux de la France adoptent le même type de politique, ce qui bride leur demande intérieure, donc leurs importations, et finalement les exportations françaises. L'effet de cette spirale récessive qui passe par le canal des échanges entre pays, est loin d'être négligeable puisqu'il renforcerait la contribution négative de l'austérité de 0,8 et 0,6 point respectivement en 2013 et en 2014, portant l'effet total des politiques d'austérité à - 2,6 et - 1,4 points de PIB (tableau 1). Au lieu d'une croissance possible de 2,6 %, c'est donc un léger recul du PIB qui est attendu en 2013, - 0,2 %, et une modeste reprise en 2014, 1,2 %.

Plutôt que de s'atténuer, les stigmates de la crise vont au contraire s'aggraver pour l'ensemble des agents en 2013 et en 2014, contraints de subir encore les conséquences négatives des politiques d'austérité sur les demandes intérieure et extérieure.

Pour les deux années à venir, rien ne viendra dynamiser les flux d'exportations. Même si la récession en zone euro doit s'interrompre au cours de l'année 2013, le redémarrage de la croissance sera trop peu marqué à l'horizon de la prévision pour stimuler la demande adressée aux exportateurs français. De plus, certains pays de la zone euro, comme l'Espagne où le chômage atteint des niveaux record, basculent dans la déflation salariale et bénéficient en retour d'une amélioration de leur compétitivité propre à doper leurs parts de marché au détriment des pays, comme la France, où les coûts salariaux sont moins flexibles à la baisse. Les parts de marché de la France dans le commerce mondial devraient ainsi stagner en 2013 et en 2014. Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), institué au 1^{er} janvier 2013, mais que les entreprises bénéficiaires percevront en 2014, ne pourra avoir qu'un effet marginal l'année prochaine sur les exportations, les politiques d'amélioration de la compétitivité ne développant généralement leurs effets qu'à moyen-long terme.

En 2014, l'investissement productif stagnerait quasiment (+ 0,2 % en moyenne annuelle), le redressement du taux d'utilisation étant insuffisant pour stimuler un courant soutenu de dépenses. Ensuite, la mise en place du crédit d'impôt de 10 milliards au titre du CICE en 2014, couplée à des gains de productivité permettant un arrêt de la dégradation des marges et du taux d'autofinancement, n'aggraverait plus la contrainte de financement des entreprises, mais sera impropre à sortir l'investissement de sa situation de blocage. Enfin, la persistance des politiques de rigueur budgétaire en Europe et en France étouffera toute possibilité d'enclenchement d'un effet d'accélérateur positif.

Au vu de la dégradation de leurs comptes, les entreprises ne pourront plus amortir les effets négatifs sur l'emploi de la politique de rigueur, sauf à prolonger l'effondrement du taux de marge à l'horizon 2014, hypothèse que nous avons exclue. L'économie française devrait continuer avec les destructions d'emplois en 2013, - 152 000 emplois marchands et renouer avec des créations en 2014 (53 000) (tableau 2).

La réactivation du traitement social du chômage atténuera la dégradation de la situation du marché du travail d'ici à 2014. La politique de l'emploi s'appuiera largement sur le recours aux emplois aidés dans le secteur non marchand (création de 143 000 emplois d'avenir au total en 2013 et 2014) et marchand

Tableau 2. **Évolution du marché du travail en France**

Variations annuelles, en fin d'année (en milliers)

	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*
Population active observée	198	14	178	196	90	123
Emploi total	- 333	97	130	- 91	- 134	78
- Emplois marchands	- 363	67	146	- 71	- 152	53
- Emplois aidés non marchands	38	44	- 74	3	38	45
- Autres emplois	- 8	- 14	58	- 26	- 20	- 20
Chômage au sens du BIT	531	-83	48	266	226	45
Taux de chômage	9,6	9,3	9,4	10,2	11,0	11,2

* Prévisions

Sources : INSEE ; prévisions OFCE 2013 et 2014, *e-mod.fr*.

(46 000 contrat de génération au total en 2013 et 2014). Le CICE stimulera aussi l'emploi dans les secteurs marchands, avec des créations nettes de 69 000 postes au total en 2013 et 2014.

Tous les déterminants de base de l'évolution du chômage restant mal orientés cette année et l'année prochaine, l'intervention publique sur le marché du travail ne pourra empêcher la poursuite inexorable de la hausse des demandeurs d'emploi d'ici à la fin 2014. Arrêt de la croissance, retournement de la productivité et pertes d'emplois amèneront le chômage vers de nouveaux sommets, qui, à 11,2 % de la population active à la fin 2014, battra le triste record de la première moitié de 1997 à 10,8 %.

Une conjoncture exécrationnelle et une situation de quasi-récession auront été le prix fort à payer pour réduire de plus de 4 points de PIB le déficit public sur cinq ans. Ce dernier passerait ainsi de 7,5 % du PIB en 2009 à 3,4 % en 2014. Cet assainissement budgétaire aura été obtenu grâce à un effort structurel de 5,5 points de PIB sur la période 2010-2014, dont 5,2 points sur la seule période 2011-2014. Mais, parallèlement, les moindres recettes fiscales engendrées par l'effet sur l'activité de la politique d'austérité ont mené à un creusement des déficits conjoncturels (voir « La place de l'État dans l'économie », p. 32).

Au total, l'économie française devrait connaître une quasi-stabilité de son activité à l'horizon 2014 : en moyenne annuelle,

la croissance du PIB français serait de $-0,2\%$ en 2012 et de $1,2\%$ en 2014.

Tableau 3. Résumé de la prévision pour 2013 et 2014

En %, moyenne annuelle

	2010	2011	2012	2013*	2014*
Taux de croissance du PIB	1,7	2,0	0,0	-0,2	1,2
Importations	8,9	5,1	-1,3	0,1	1,2
Consommation des ménages	1,5	0,5	-0,4	0,0	1,5
Consommation des administrations	1,8	0,4	1,4	1,2	0,7
Investissement total	1,4	2,9	-1,2	-1,9	0,8
Exportations	9,5	5,4	2,4	0,9	1,2
<i>Contribution à la croissance</i>					
Demande intérieure hors stocks	1,6	1,0	-0,1	-0,1	1,2
Variations de stocks	0,1	1,0	-0,8	-0,3	0,0
Solde extérieur	0,0	0,0	0,9	0,2	0,0
<i>Autres indicateurs</i>					
Inflation (déflateur de la consommation)	1,1	2,1	1,9	1,6	1,6
Taux d'épargne (en % du RDB)	15,9	16,2	16,0	15,6	15,2
Taux de chômage	9,3	9,4	10,2	11,0	11,2
Solde public (en points de PIB)	7,1	5,2	4,8	3,9	3,4
Dette publique (en points de PIB)	82,4	85,8	90,2	93,3	94,8

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; OFCE, prévision *e-mod.fr* pour 2013 et 2014.

Repères bibliographiques

HEYER É., « Une revue récente de la littérature sur les multiplicateurs budgétaires », *Blog de l'OFCE*, novembre 2012.

PLANE M., « Évaluation de l'impact macroéconomique du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi », dossier « Coût du travail et emploi », *Revue de l'OFCE, Débats et Politiques*, n° 126, décembre 2012, p. 141-153.